

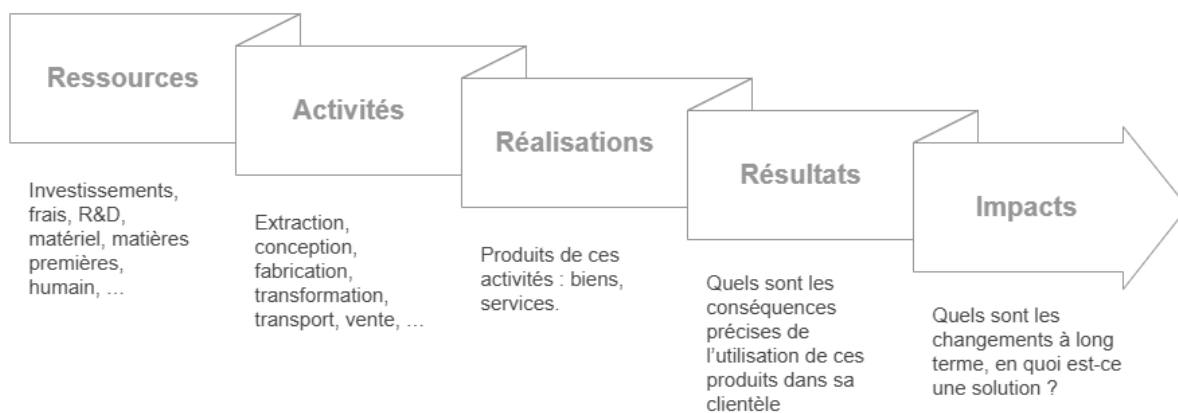
PAYSANS-ARTISANS INVEST

La coopérative est centrée sur la commercialisation de produits alimentaires artisanaux et locaux. Elle se définit également comme un mouvement citoyen qui rassemble des agriculteur-ric-e-s, des artisan-e-s et des consommateur-ric-e-s autour d'une vision partagée de l'agriculture et de l'alimentation.

Périmètre de l'analyse

A ce stade, l'impact de F'in Common est mesuré à travers l'impact global des structures financées. Il est certain que le financement apporté par F'in Common n'est pas la seule ressource permettant les réalisations des structures, cependant les gestionnaires de F'in Common ont travaillé sur l'impact global decelles-ci.

Théorie du changement



Source : inspiré de 360Impact

Enjeux de développement durable

(sur base des 17 Objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies)

Ressources humaines

Paysans Artisans compte **32 travailleur-euse-s** dont **8 en insertion**. La coopérative est soutenue par plus de **500 bénévoles**. Les producteur-ric-e-s doivent recevoir une **rémunération correcte** pour leur travail et leur créativité. Le producteur-ric-e fixe les prix. Il le fait en toute autonomie, en fonction de ses coûts de production mais aussi, bien évidemment, en fonction des prix pratiqués par les autres producteur-ric-e-s de la coopérative et/ou en fonction des prix du marché.



Activités

La coopérative commercialise les produits des producteur-ric-e-s et des artisans-transformateurs de la coopérative via différents canaux de distributions :

- la vente en ligne aux particuliers, via les Points de R'Aliment
- les Espaces Circuit-Court (magasins)
- les marchés de producteur-ric-e-s
- la vente en ligne aux professionnel-le-s (petit grossiste)



Ressources financières

Paysans-Artisans ne distribue pas de dividendes à ses coopérateur-ric-e-s. **Les bénéfices sont intégralement réinvestis dans le développement des activités.**

Aucun-e coopérateur-ric-e ne peut participer au vote pour plus du dixième des voix présentes ou représentées à l'assemblée.



Ressources en matières premières

Produits alimentaires des petits producteur-ric-e-s locaux de la région namuroise.



Résultats

Renforcement de l'autonomie des agriculteur-ric-e-s paysan-ne-s vis-à-vis des fournisseurs de semences, d'engrais et d'équipements agricoles. Renforcement de la coopération où les producteur-ric-e-s d'un même territoire échangent des savoir-faire, mutualisent des investissements et des coûts de production, coopèrent pour commercialiser et transformer leurs produits, se fédèrent en groupement d'employeur-euse-s. Produits artisanaux accessibles aux habitant-e-s de 10 communes dans le namurois.



Réalisations

La coopérative regroupe plus de **100 producteur-ric-es locaux**. Elle distribue leurs produits à travers **17 «Points de R'aliment»** et **5 magasins**.

La coopérative a développé un service « petit grossiste » à destination d'une clientèle professionnelle.

La coopérative se déploie sur le territoire de **10 communes** : Anhée, Floreffe, Fosses-laVille, Jemeppe-sur-Sambre, Mettet, Namur, Profondeville, Sambreville, La Bruyère et Yvoir.

La coopérative compte plus de **700 coopérateur-ric-e-s** (quasi 500 à PaysansArtisans et plus de 250 à Paysans Artisans Invest).



Impacts

Développement de l'agriculture paysanne et l'artisanat de transformation qui privilégient la diversité des races animales, des espèces végétales et des goûts.

